

## « Il faut savoir où placer le curseur »

**Après deux ans et demi de fonctionnement Marie-Pierre Clerc, directrice du CEF mulhousien**

À Mulhouse, 89 garçons ont été accueillis depuis l'ouverture du Centre en 2008. Chacun s'accorde à reconnaître l'utilité du dispositif, personne ne peut encore en évaluer l'efficacité. Le point avec la directrice Marie-Pierre Clerc.

A Mulhouse, 89 garçons ont été accueillis depuis l'ouverture du centre en 2008. Chacun s'accorde à reconnaître l'utilité du dispositif, personne ne peut encore en évaluer l'efficacité. Le point avec la directrice Marie-Pierre Clerc.

DNA : Comment s'organise la prise en charge ?

M.P.C. : « Les garçons sont en moyenne ici six à huit mois. L'objectif est de réaliser pour chacun un projet d'insertion individuelle, sociale, et professionnelle, leur apprendre à se réapproprier les règles, remettre en route des mécanismes, et leur faire prendre conscience de leur parcours de délinquant. C'est un travail multifacettes : il faut être en veille tout le temps, être réactif, répétitif ; dans le soutien, la valorisation et en même temps dans le cadre.

DNA : Comment les garçons évoluent-ils au fil des mois ?

M.P.C. : On est toujours derrière eux, c'est un travail de fourmi, un tuilage permanent entre loi et éducation. Des gamins avancent, décrochent un contrat de travail, retournent à l'école. On ne sait pas ce qu'ils en garderont, mais je suis persuadée qu'ils réutiliseront ce travail à un moment donné de leur vie.

DNA : Les CEF font-ils la preuve de leur efficacité ?

M.P.C. : Il faut savoir où on place le curseur. Si c'est de décrocher une formation, de n'être plus jamais délinquant, d'avoir une vie de famille, on surévalue. S'il s'agit de se réapproprier un rythme, d'arriver à comprendre que tout n'est pas indu, de gagner en assise personnelle, d'accrocher une formation, le curseur est plus juste.

DNA : Certains estiment que les CEF sont des annexes de la prison, d'autres qu'ils ne servent à rien, qu'en dites-vous ?

- M.P.C. : Nous ne sommes pas une maison d'arrêt car nous ne sommes pas dans la peine mais dans le devenir. Notre projet est éducatif et orienté vers la future vie d'adulte. Si certains parents venaient visiter un CEF, je pense qu'ils nous trouveraient très stricts.



Marie-Pierre Clerc: «Un tuilage permanent entre loi et éducation.»

DNA : Comment s'effectue le suivi des garçons quand ils quittent le centre ?

M.P.C. : S'il n'y a pas quelque chose très vite derrière, ce sont des gamins qui retombent dans le désœuvrement. Ils sont suivis par leur éducateur de la Protection judiciaire de la jeunesse. Le problème est qu'ils sortent très près de la majorité et qu'il y a de moins en moins d'argent pour financer l'accompagnement des jeunes majeurs. C'est une faille et un souci pour les équipes qui ont oeuvré pendant des mois pour droit. Dehors l'arbre a encore besoin de ses états.

**Dernières Nouvelles d'Alsace du  
26 Octobre 2011**